



École des Deux-Ruisseaux

278, rue de l'Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2
Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805

Conseil d'établissement 2017-2018

Procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2017

028 PV CE 2017-12-12

Membres du conseil d'établissement présents :

Sabrina Bertrand, parent
Mélanie Cabana, parent
Jonathan Brulotte, parent
Danny Lepage, parent
Titus Cristea, parent

Maja Matekalo, responsable service de garde
Danielle Demers, enseignante
Céline Cyr, enseignante
Fany Auger, enseignante
Josée Morin, personnel de soutien
Michel Baril, membre de la communauté

Membre absent

Annie Verville, parent

Autres représentants présents :

Michelle Lavigne, directrice
Marie-Elen Pelletier, directrice adjointe
Nicolas Stievenard, représentant OPP
Jonathan Boisvert, représentant EHDAA

1. Préliminaires :

1.1 *Présences et ouverture de la séance*

M. Brulotte déclare la séance ouverte à 18:35.

1.2 *Vérification du Quorum*

M. Brulotte constate que le quorum est respecté.

1.3 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

M. Brulotte propose l'adoption de l'ordre du jour suite avec les modifications suivantes: ajout de 7.7 Mesures dédiées (pour approbation), dans le mot de la directrice – ajout de la programmation parascolaire, au varia ajouter un point pour discuter d'une journée à l'école pour les parents et un autre point pour discuter du rythme de vie à l'école. Adopté par Mme Cabana.

Résolution CÉ 028 17-18-020

1.4 *Période d'intervention du public*

Aucun public présent - Rien à noter.

2. Nomination

2.1 *Représentant de la communauté*

M. Brulotte propose la nomination de Monsieur Michel Baril, administrateur au sein de l'Association des résidents du Plateau comme membre de la communauté. Appuyé par Melanie Cabana.

3. Période d'intervention du public :

3.1 *Mot de la commissaire (Nathalie Villeneuve)*

Mme la commissaire étant absente, le point est reporté.

3.2 *Mot du représentant au comité EHDAA (Jonathan Boisvert)*

M. Boisvert fait un sommaire de la dernière rencontre du comité EHDAA. Il souligne que le site web de l'école pour le volet EHDAA devrait être mis à jour.

3.3 Mot de l'OPP

M. Stievenard fait le sommaire des activités de l'OPP. L'OPP met beaucoup d'effort dans la sécurité aux abords de l'école et aux brigadiers scolaires. M. Stievenard répète que la sécurité dans le stationnement est problématique, car les parents ne respectent pas les règles. Les diners-pizza se déroulent bien. L'OPP a envoyé une communication aux parents de 6^e année afin d'avoir plus de participation. Activités du jour du Souvenir : 18 classes ont participé. L'OPP fait la demande au CÉ afin d'obtenir des fonds pour l'organisation d'activités lors de la semaine de reconnaissance des enseignants et du service de garde (demande 400\$).

4. Procès-verbal :

4.1 Procès-verbal de la séance du 14 novembre

Le procès-verbal est approuvé tel que soumis. Proposé par Mme Cyr et secondé par M. Brulotte. [Résolution CÉ 028 17-18-021](#)

4.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre

Le procès-verbal est approuvé avec modifications mineures. Proposé par M. Brulotte et secondé par Mme Matekalo. [Résolution CÉ 028 17-18-022](#)

4.3 Suivi du procès-verbal du 14 novembre 2017

Les suivis au procès-verbal (activité parascolaire) seront couverts dans le mot de la directrice.

4.4 Suivi du procès-verbal du 30 novembre 2017

Le suivi du procès-verbal concernant le rôle du CÉ vis-à-vis le plan de lutte est discuté et clarifié par les parents.

5. Mot de la directrice :

Programmation parascolaire : Mme Lavigne a rencontré les représentants de dimension sportive. Ils offrent de la danse, des activités sportives, laboratoires en folie, apprentis magiciens et échecs. Ces activités auraient lieu de la fin janvier au mois de mars 2018 (8 semaines). Mme Lavigne indique les différents frais pour les activités. Celles-ci auraient lieu le matin et le midi. Si la proposition convient aux parents, Mme Lavigne poursuivrait les démarches avec l'organisme. Un envoi sera fait aux parents pour l'inscription de leur enfant. Proposé par Mme Bertrand et appuyé par Mme Matekalo. [Résolution CÉ 028 17-18-023](#)

6. Fonctionnement

6.1 États des revenus – budget CÉ

6.1.1 Répartition proposée

Les parents se questionnent sur l'allocation du budget proposé : soutien financier de l'OPP, frais pour service de secrétariat (5 réunion x 50\$ = 250\$), montant pour le congrès de la Fédération. Aucune décision ne fut prise. La discussion sera reprise en février 2018.

6.2 Projet du CÉ (budget par priorité)

Mme Lavigne présente le budget du CÉ. Les parents posent des questions et proposent quelques modifications entre autres : modifier l'activité Éducation physique, car le montant alloué par le CÉ de 2 000 \$ et non 7 900 \$. Proposé par Mme Cabana ; secondé par Mme Cyr.

[Résolution CÉ 028 17-18-024.](#)

7. Dossiers :

7.1 Photomania

Le sondage auprès des parents pour les photos n'a pas fait ressortir de problèmes avec le photographe, Photomania. Les dates tentatives pour les photos de la prochaine année scolaire, si on reconduit Photomania serait le 18-19 septembre 2018. Il a été approuvé de reconduire Photomania pour l'année scolaire 2018-2019. Approuvé par Mme Danielle Demers et Mme Matekalo.

[Résolution CÉ 028 17-18-025.](#)

7.2 Club de ski

L'école propose de former un club de ski afin de permettre aux familles d'aller skier à des tarifs avantageux. Certains parents se questionnent à savoir si cela n'est pas de la publicité déguisée et propose de communiquer avec le secrétariat de la commission scolaire afin de confirmer que ce n'est pas le cas et que le tout est acceptable. Les parents votent sur le sujet. Adopté à l'unanimité.

Résolution CÉ 028 17-18-026

7.3 Échange de cadeaux – 5^e année

Les 5^{es} années demandent une approbation afin de faire un échange de cadeaux, sur base volontaire, en classe pour une valeur de 10 \$. Une approbation est demandée puisque cela implique une demande d'argent aux parents. Proposé par : Mme Matekalo est secondée par Mme Cabana.

Résolution CÉ 028 17-18-027

7.4 Dîner et déjeuner partagé à l'école et au service de garde

Dans la prochaine semaine, il y aura beaucoup de déjeuners partagé à l'école et au service de garde. Les parents seront sollicités pour de la nourriture. Proposé par Mme Bertrand et secondé par M. Brulotte. **Résolution CÉ 028 17-18-028**

7.5 Plan de lutte à l'intimidation

Mme Pelletier présente le premier rapport de plan de lutte soumis à CSPO. Elle explique en détail le rapport, les incidents notés et les mesures prises vis-à-vis les incidents.

7.6 Communication aux parents

Mme Bertrand fait un suivi avec la direction afin de savoir si certains parents ont communiqué avec l'école relativement à la communication sur le cas d'intimidation. Le message a été reçu positivement des parents.

7.7 Mesures dédiées

Le Ministère remet des sommes d'argent à l'école via différentes mesures pour la réussite des élèves. Les sommes disponibles pour l'école via les mesures dédiées totalisent 82 534 \$ et couvrent plusieurs mesures dédiées. Proposé par Mme Cyr et secondé par Mme Cabana.

Résolution CÉ 028 17-18-029

7.8 Demande de fonds de l'OPP

Le CE approuve un budget de 1000 \$ pour les activités reconnaissance de l'OPP. Proposé par Mme Matekalo et secondé par Mme Cabana. **Résolution CÉ 028 17-18-030**

7.9 Échange de cadeaux au préscolaire

Mme Auger demande l'approbation pour faire un échange de cadeaux au préscolaire. Les parents seront sollicités pour acheter un cadeau de 3 \$ pour chaque enfant. Proposé par Mme Cyr et approuvé par Mme Matekalo. **Résolution CÉ 028 17-18-031**

8. **Mot des représentants**

8.1 Mot du représentant de la communauté : M. Michel Baril, de l'ARP fait un sommaire de ce qui se passe dans le Plateau et à l'ARP.

8.2 Mot du représentant au comité de parents de la CSPO : M. Lepage fait le sommaire des dernières discussions qui ont eu lieu au comité de parents. Il informe les membres du CÉ que le congrès aura lieu à Rivière-du-Loup cette année.

8.3 Mot du personnel : Ce sera la période de réinscription via le Portail Mosaïk au début de 2018.

8.4 Mot de la responsable du service de garde : Pour le moment seulement une dizaine de personnes ont indiqué vouloir inscrire leur enfant pour la semaine de relâche. Les prix du service de garde augmenteront à partir de janvier à 8.20 \$ par jour pour chaque enfant.

9. Varia

- À la fin janvier, les enfants se verront remettre un nouveau sondage.
- Le 8-9 janvier, les parents du 3^e cycle seront informés sur le sondage sur les saines habitudes de vie.
- Un poste membre enseignant est toujours à pourvoir au CÉ (sera discuté ultérieurement)

9. Correspondance

Rien à noter.

10. Levée de la séance

Proposée par Mme Cabana à 20:31.

[Résolution CÉ 028 17-18-032](#)

La secrétaire

Mélanie Cabana